

04-07-2022 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 4 juillet 2022 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Monsieur Michel Hallé
Siège #2: Madame Franciska Caron
Siège #3: Madame Hélène Dumont
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

170-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
 - a) -----
7. Invitations
 - a) -----
8. Demandes diverses
 - a) -----
9. Centenaire
 - a) Contrat – Éric Boucher
10. Dépôt des états financiers 2021
11. Programmation voirie pour l'année 2022
12. Offre de service forfaitaire en droit municipal
13. Concours "Bénévole de l'année 2022"
14. Suivi - Représentants des dossiers
15. Suivi des dossiers – Travaux publics
16. Consommation d'eau potable – juin 2022
17. Prochaine réunion régulière du conseil – 15 août 2022
18. Questions de l'assemblée
19. Levée de la réunion

171-22

Adoption des procès-verbaux

Proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 6, 20 et 23 juin 2022 soient adoptés lors de la réunion du 15 août prochain étant donné que les membres du conseil n'ont pas reçu de copie desdits procès-verbaux.

Lecture et adoption des comptes

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Nom	Descriptif	# Facture	Montant
Emmanuella Gagné	Billets prix présence (Centenaire)	701-9401207	22.39
Petite caisse	Essence Camion	430568	276.00
Ginette Bélanger	Ménage CPÉSTP	1	285.00
Lina Jean	Ménage CPÉSTP	2	285.00
Sylvain Gagnon	Ménage CPÉSTP	3	285.00
Lise Turbide	Correction MADA	---	77.86
Petite caisse	Propane Centenaire	1106761	92.00
	Médiapostes	161448 161459	64.80
	Essence Camion	439635	150.00
	Lettre recommandée	161472	12.70
	Fonds de caisse	144-22	12 000.00
Yvan Perreault	M. Dupéré (centenaire)	4308715	161.71
Sécurité BSL	Centenaire dépôt 50%	10533	1 707.38
Prod. R. Pyrotech.	Feux d'artifice 50% (1 ^{er} vers.)	0004254	5 748.75
Hélène Dumont	Chips (centenaire)	---	752.21
Franciska Caron	Bâches/Toiles (centenaire)	---	27.55

COMPTES À PAYER

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Totaux
Alyson Design & Multimédia	Affiches	505818	1 121.01	1 784.19
	Fanions	505821	267.78	
	Dépliants et porte-carte	505823	165.45	
	Affiche coroplaste	505828	229.95	
Amén. Lamontagne	Abat-poussière	FT45241	---	4 679.48
Aquazone	Sacs à ordures	17972	---	363.28
Les serres Ayotte	17 jardinières/3 crochets	13	---	992.51
Bélanger Paysagiste	Boîtes fleur	45443	215.75	312.33
	Boîtes fleur	457497	96.58	
Clérobéc inc.	Jardinière	58098	60.50	6 599.19
	Crochet plafond (CPÉSTP)	58293	56.81	
	Blocs foyers	58227	5 077.88	
	Mat. divers (centenaire)	58228	119.98	
	Pile, lame, etc	58509	149.25	
	Lampe, engrais, tuyau	58662	382.08	
	Clé, paillis	58525	137.95	
	Vis béton, foret, etc	58670	42.51	
	Raccord (centenaire)	58713	28.71	
	Mat. divers	58709	19.95	
	Tuyaux arrosoir	58704	523.57	
Épic. R. Berger	Art. nett.	7074888	11.18	959.26
	Crème et café	4040734	73.66	
	Pepsi, jus (centenaire)	40407000	948.08	
Ent. Yvon d'Astous	Niveleuse	6342	---	5 484.31
Énergie 98.7	Publicité radio (centenaire)	1737521-2	---	1 234.83
Eurovia	Travaux d'asphaltage	38180066 72022	---	30 517.82
Fene-Tech	Serrure porte (HV)	261112	---	210.71
FQM assurance	Assurance 2022	3347	---	13 090.90
Fonds d'info. Terr.	Mutation	20220168 5339	---	5.00

Fusion Environ.	Collecte juin	4739	1 324.41	-572.68
	Note de crédit (payé en double)	23062022	-1 897.09	
Gagnon image	T-shirt Centenaire	54657	2 326.17	4 627.51
	Bracelets ind. (centenaire)	54661	2 301.34	
Groupe Lexis Média	9 juin (centenaire)	193766	287.44	574.88
	23 juin (centenaire)	195150	287.44	
Buroprocitation	Contrat	2095435	688.54	1 779.54
	Contrat	2100263	527.60	
	Contrat avril	2095285	563.40	
H2 LAB	Eaux usées	74264	167.52	275.37
	Eau potable	74265	107.85	
MRC Matapédia	Mise à jour	26978	---	1 245.89
Hamster	Fournitures bureau	799834	167.38	544.79
		799749	139.36	
		800090	238.05	
Promo M	Drapeau centenaire	1064	---	74.73
Prod. R. Pyrotech.	Feux d'artifice (2 ^{ième} vers)	4255	---	5 748.75
G.M.V. Plâtre et peinture	Peinture CPÉSTP	198	---	12 110.16
99.9 ROUGE FM	Publicité radio (centenaire)	1737510-2	---	1 323.36
RPF Ltée	Réparer 30 amp. (camping)	83271	---	108.36
Sécurité Berger	Certificat cadeau	3485	175.00	216.35
	Dossard orange	3667	41.35	
Sécurité BSL	Sécurité centenaire	10533	---	1 707.38
Marchés Tradition	Collation Bénévole (centenaire)	9801	81.36	93.65
	Café	6968	12.29	
Ville d'Amqui	Ajust. Quote-part piscine	22064	---	203.00

173-22

Centenaire – Éric Boucher

Considérant que le prix de l'essence a augmenté d'une façon exponentielle.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne 100\$ supplémentaire à Monsieur Éric Boucher, afin de régulariser ses frais de déplacement suite à la signature de son contrat dans le cadre du centenaire.

174-22

Dépôt des états financiers 2021

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le rapport financier pour l'année 2021 déposée par la directrice générale en cette réunion. La Municipalité termine l'année financière 2021 par un surplus de 42 138\$. Un résumé desdits états financiers sera lu lors de la réunion régulière du mois d'août.

175-22

Programmation voirie pour l'année 2022

Proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Jessy Boulanger à faire le nécessaire pour que la programmation des travaux de voirie de l'année 2022 soient exécutés d'ici la fin de la saison estivale.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES ROUTES POUR L'ANNÉE 2022 RAPPORT DE MADAME JESSY BOULANGER, EMPLOYÉE MUNICIPALE

1. Rue Principale en haut de la paroisse:

- Chaussée déformée

Voyage de gravier pour corriger les accotements pour qu'ils soient égal à l'asphalte. Travaux d'excavation où il y a des instabilités de la chaussée.

2. Route du Moulin:

- Ponceau de 24" en ciment de défoncé et/ou mal enligné en très mauvais état. Ce rapport a été émis par Maxxum (MRC mandaté TECQ).

3. Route du rang 6 EST

- Manque de matériel (voir photo 3, 4 et 5)

Un rechargement de gravier sera nécessaire, ce qui donnera un nivelage de qualité ainsi qu'une surface de roulement acceptable.

4. Fronto du rang 5:

- 1 000\$ en gravier avant les taxes

Prendre note qu'en 2021, aucun travaux n'a été exécuté, étant donné que le budget de voirie était atteint.

5. Rang 7 (près de la résidence de M. Clément Boulanger):

- Manque de matériel
- Creusage de fossé pour remettre la courbe au bon endroit (le chemin a été élargi par la circulation de véhicule et il n'y a plus de fossé)

Un rechargement de gravier est nécessaire. Le pontage est visible à plusieurs endroits. Ce printemps, lors du nivelage, des morceaux de bois ont été arrachés.

6. Rang 7 (entre la résidence de M. Jean-Guy Chouinard et M. Joscelyn Chouinard):

- Formation de vallon "panse"

Au début de la période de dégel, une instabilité de la chaussée se prononce, formant des vallons "panses". L'installation de cônes et/ou de signalisation «Fly» sont nécessaires. Des travaux d'excavation doivent avoir lieu avec l'installation de membrane.

7. Rang 7 (à 0.4 km de la résidence de M. Joscelyn Chouinard):

- Ponceau de défoncé

Il y a un ponceau de complètement défoncé. Il doit être enlevé. Après une visite de terrain avec M. Réjean Hudon, nous avons constatés qu'il ne sera pas nécessaire d'en remettre un autre car il n'y a aucun écoulement d'eau.

8. Rang 7:

- Manque de matériel (voir photos 12, 13, 14, 15 et 16)
- Broyage forestier ou débroussaillage (voir photo 17)

Rechargement de gravier, des pontages et des pierres (crans) sont visibles à plusieurs endroits. Les fossés sont obstrués par la végétation.

9. Route Raymond:

Prendre note que le manque de place pour le remblai nous oblige à reporter les travaux (une quarantaine de voyage).

10. Route Saint-Agricole:

- Creusage/nettoyage d'un fossé (voir photos 20, 21 et 22)
- Manque de matériel (voir photo 23)

L'eau s'écoule sur le chemin et le manque de matériel empêche un nivelage de qualité pour une surface de roulement acceptable.

11. Rang 8:

- Broyage forestier

Continuer le broyage forestier pour l'élargissement du chemin.

12. Route Raymond:

- Ponceau en acier (voir photos 24, 25 et 26)

Le manque de matériel sur le ponceau oblige à penser qu'il sera à changer dans les prochaines années s'il n'est pas recouvert de gravier. Il pourrait défoncer avec le temps entre-autres par les poids lourds.

13. Route Melucq côté Ouest de la rue de l'Église:

- Accotement

Les accotements sont trop bas. Ils devront être égal à la surface de l'asphalte pour empêcher celle-ci de brisée.

176-22

Offre de service forfaitaire en droit municipal

Proposé par Madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas accepte l'offre de service professionnel en droit municipal de la firme Lavery Avocats, soit, pouvoir bénéficier du forfait complet pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 au montant de 1 200\$ plus les taxes applicables.

177-22

Bénévole de l'année 2022

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité par le conseil municipal qu'à la suite du dépôt des formulaires pour le concours «Bénévole de l'année 2022», c'est la candidature de Madame Sylvie Plourde qui a été sélectionnée.

178-22

Employées municipales – Vacances supplémentaires

Considérant que plusieurs jours avant le début des activités du centenaire, durant les 4 jours de programmations et la semaine suivante, la directrice générale a reçu l'aide incroyable de Mesdames Julie Bérubé et Jessy Boulanger, employées municipales;

Considérant que celles-ci ont gérées des situations sur le terrain, participées à l'installation du matériel et collaborées avec la municipalité et le comité du centenaire pour diriger des imprévus;

Considérant que la directrice générale tient à remercier les employées municipales et que celle-ci demande aux membres du conseil 1 semaine de vacances supplémentaire à leur contrat de travail pour leur implication, leur générosité et leur soutien;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que suite au dévouement de Mesdames Julie Bérubé et Jessy Boulanger dans le cadre du centenaire, une semaine de vacances supplémentaire leur soit accordée.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

- CONSOMMATION D'EAU POTABLE – JUIN 2022
 - Sera déposé lors de la réunion régulière du mois d'août
- La prochaine rencontre régulière du conseil municipal – 15 août à 19h30.

179-22

Levée de la séance

Proposé par Monsieur Réjean Hudon résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures dix minutes (20h10).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice générale et gref.-très.